



COMMUNE DE OBERSAASHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'OBERSAASHEIM  
DE LA SEANCE DU 1<sup>er</sup> JUILLET 2024

*Sous la présidence de Madame Marie-Laure GEBER, Maire.  
Madame le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents.  
Elle ouvre la séance à 19h30.*

Présents :

HAUMESSER Christian	1 <sup>er</sup> Adjoint au Maire
MELAYE Angéline	2 <sup>me</sup> Adjointe au Maire
CORTIJO Juan	3 <sup>me</sup> Adjoint au Maire

ACKERMANN Gérard – COMBRE Rémy – FROMM Christine – FURLING Magalie –  
GUIRA Rita – HILDWEIN Joël – MAYNARD Marlyse – SCHUBNEL Thierry –  
SPINDLER Camille

Absent excusé :

Néant

Secrétaire de séance :

Madame SPITZ Rachel

Avant de passer à la lecture de l'ordre du jour, Madame le Maire demande à rajouter le point suivant :

- Convention Agence de l'Eau - Rues Louis Pasteur et de Normandie

Adjonction approuvée à l'unanimité.

L'ordre du jour est donc le suivant :

- 1) Approbation du dernier procès-verbal
- 2) Location Salle Polyvalente
- 3) Sécurisation de la voirie
- 4) Ancienne Maison « Fuchs Marie »
- 5) Convention Agence de l'Eau - Rues Louis Pasteur et de Normandie
- 6) Divers

### 1. Approbation du dernier procès-verbal

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 16 mai 2024 a été transmis à tous les membres avant la réunion. Aucune observation n'ayant été formulée, il est approuvé à l'unanimité.

### 2. Location Salle Polyvalente

Madame le Maire informe les conseillers que le Crédit Mutuel souhaiterait louer la salle polyvalente d'Obersaasheim sur trois jours consécutifs pour leur assemblée générale 2025. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de leur octroyer la salle les 27-28 et 29 mars 2025 pour un montant de 650 euros – tarif fixé par délibération en date du 31 janvier 2024 - point n°4.

### 3. Sécurisation de la voirie

Madame le Maire avait demandé aux membres du conseil municipal de mener une réflexion quant à la question de la sécurisation des rues du village. En effet, la configuration actuelle de la voirie, la proximité d'équipements sensibles (école, commerce, bâtiments publics...), la vitesse excessive de certains véhicules... posent de nombreuses difficultés en terme de sécurité.

Madame le Maire propose un tour de table afin que chacun puisse s'exprimer sur le sujet.

Parmi les mesures proposées, deux ont retenu toute l'attention, à savoir :

- La création d'un aménagement sécurité type plateau surélevé au centre du village (au niveau de la mairie)
- L'installation de chicanes matérialisées par des quilles à certains endroits – non définis à ce jour.

Madame le Maire indique qu'elle prendra contact avec le Chef du Service Routier de Colmar afin de pouvoir analyser ensemble les dispositifs pouvant être mis en place.

### 4. Ancienne maison « Fuchs Marie »

Monsieur Christian HAUMESSER informe l'assemblée avoir fait appel au Bureau d'Etudes Structures béton-bois-métal CEDER afin qu'il donne un avis sur l'état sanitaire et structurel global de l'ancienne maison « Fuchs Marie » - sise 24 rue du Maréchal Leclerc – appartenant à la Commune d'Obersaasheim

Il en ressort que l'état sanitaire dudit bâtiment est très dégradé et que sa stabilité n'est plus assurée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- PREND ACTE de la dangerosité du bâtiment pour quiconque souhaiterait pénétrer dans les lieux
- DEMANDE à Madame le Maire de prendre un arrêté de péril
- AUTORISE Madame le Maire à signer la demande de permis de démolir de ladite maison.

#### 5. Convention Agence de l'Eau – Rues Louis Pasteur et de Normandie

Monsieur HAUMESSER Christian informe les conseillers avoir réceptionné la convention d'aide de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse - subvention attribuée pour les travaux de gestion intégrée des eaux pluviales dans les rues Louis Pasteur et de Normandie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- CHARGE Madame le Maire ou son Représentant à signer ladite convention permettant le versement de l'aide financière à la fin des travaux.

#### 6. Divers

- a) Madame le Maire présente une déclaration d'intention d'aliéner pour laquelle elle n'a pas fait valoir son droit de préemption.
- b) Madame le Maire fait part d'une demande de mise en place d'un deuxième miroir à la sortie de la rue de Romestaing - donnant sur la rue du 2 Février, afin d'avoir une meilleure visibilité. Le conseil municipal approuve cette demande à l'unanimité.
- c) Madame le Maire fait part d'une autre demande de mise en place d'un miroir, à savoir à l'intersection de la rue de la Promenade et de la rue de l'Ours. Le conseil municipal approuve également cette demande à l'unanimité.
- d) Madame le Maire fait part du problème de vols récurant au niveau des jardins de la « Kruta ». Elle propose, suite à la demande de plusieurs administrés, d'installer un panneau d'interdiction portant la mention « Sauf ayants droit ». Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de ne pas donner suite à cette demande précisant qu'il ne règlera pas le problème des vols.
- e) Madame le Maire fait également part de demandes de mise en place de sens unique dans les rues Louis Pasteur, de Normandie et Saint-Gall. La réflexion est lancée.
- f) Madame le Maire indique avoir été destinataire d'une demande du Lieutenant-Colonel Alain GUTH – Président de l'UNC. Il souhaite savoir si la commune a l'intention de fêter la commémoration de la mort au combat du Sergent LECEA abattu le 4 février 1945. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.
- g) Madame le Maire fait part d'un remerciement qu'elle a réceptionné suite à l'envoi d'une carte de vœux à l'occasion d'un anniversaire.

- h) Madame le Maire informe le Conseil que lors de la dernière location de la Salle Polyvalente, il y a eu des tirs de feu d'artifice. Cela est interdit. Elle propose de rajouter cette information dans le contrat de location. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.
- i) Madame le Maire informe qu'il reste des places au périscolaire pour la rentrée 2025/2026.
- j) Madame le Maire informe que le secrétariat de la Mairie sera ouvert les mardis de 9h à 12h et de 14h à 16h, les mercredis de 9h à 12h et les jeudis de 9h à 12h durant la période estivale, à savoir du 8 juillet au 31 août 2024.
- k) Monsieur COMBRE Rémy s'interroge sur la durée pendant laquelle il y a lieu de laisser en place un panneau annonçant des travaux. Monsieur SCHUBNEL Thierry répond qu'il doit rester affiché durant 2 mois après l'acceptation du dossier.
- l) Monsieur HAUMESSER Christian fait part d'un problème de calcaire au lave-vaisselle du périscolaire. La société Equip'bar propose d'installer un adoucisseur (identique à celui de la salle polyvalente), pour un montant de 997,30 euros H.T. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.
- m) Monsieur HAUMESSER Christian rappelle qu'un congélateur avait été acheté pour le périscolaire en 2024. Toutefois, pour des raisons de réglementation de respect de la chaîne du froid, celui-ci n'est pas utilisé.  
Le Conseil propose de le mettre en vente.
- n) Monsieur HAUMESSER Christian propose de retenir la date du 12 janvier 2025 pour la fête des aînés. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.
- o) Monsieur HAUMESSER Christian présente le problème de débroussaillage à différents endroits du village (verger école, emplacement de la future antenne, ...). Il présente un devis pour une tondeuse débroussailleuse, qui s'élève à la somme de 2 820,00 euros H.T. – à laquelle il y aura lieu de déduire un avoir.  
Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve cet achat et charge Madame le Maire ou son Représentant de signer le bon de commande et tout document afférent à cet achat.
- p) Madame GUIRA Rita demande à changer d'horaire pour assurer sa permanence le dimanche 7 juillet 2024.
- q) Monsieur ACKERMANN Gérard fait part de son inquiétude concernant les gens du voyage. Il est d'avis qu'il faudrait sécuriser notre terrain de football – notamment s'il fallait faire face à une arrivée massive desdites personnes. Diverses idées sont proposées.
- r) Monsieur ACKERMANN Gérard repose la question du devenir du terrain de football. Madame le Maire demande que rien ne soit entrepris pour l'instant.
- s) Monsieur HILDWEIN Joël dit apprécier l'éclairage LED En effet, il n'y a plus de zones d'ombre.

Il demande à quel moment l'éclairage baisse d'intensité. Monsieur HAUMESSER Christian informe que le changement s'effectue 5 heures après l'allumage.

Accusé de réception en préfecture  
068-216802462-20240701-01-01-07-2024-AI  
Date de télétransmission : 04/07/2024  
Date de réception préfecture : 04/07/2024

- t) Monsieur HILDWEIN Joël réitère sa demande de mise en place de drapeaux (Alsace / France / Europe) devant la Mairie. Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité. Le lieu exact sera défini ultérieurement.

Monsieur HILDWEIN Joël aimerait également que soit acheté un drapeau d'une taille supérieure à celui que nous avons actuellement pour le Monument aux Morts. Il propose même de le laisser en place de manière continue.

- u) Madame FROMM Christine informe le conseil municipal qu'aucun tarif n'a à ce jour été fixé pour le règlement de la vaisselle cassée ou manquante lors de la location de la Salle Polyvalente de la Commune.

Madame FROMM Christine propose de fixer les tarifs relatifs à la vaisselle cassée ou manquante comme suit :

Vaisselle	Tarif / pièce
Verre	3 €
Assiette	4 €
Tasse	3 €
Sous-tasse	3 €
Couverts	1 €
Saladier	10 €
Plat	13,50 €
Pelle à tarte	6 €
Tire-bouchon	4,50 €

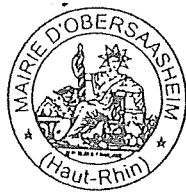
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'appliquer les tarifs de la vaisselle cassée ou manquante ci-dessus à compter de ce jour.

- v) Madame FROMM Christine dit apprécier le remplacement d'une porte qui mène au sous-sol de la salle polyvalente - porte qui avait été détériorée.
- w) Madame FURLING Magalie fait part d'un problème de stationnement rue de la Paix.
- x) Monsieur CORTIJO Juan informe que les sapeurs-pompiers d'Obersaasheim/Geiswasser interviendront dans les écoles le mardi 2 juillet 2024. Le matin à Geiswasser et l'après-midi à Obersaasheim.
- y) Madame MELAYE Angéline propose de fixer la date pour la prochaine journée citoyenne. Elle est fixée au 14 septembre 2024. Les propositions d'ateliers peuvent être transmises.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne n'ayant demandé la parole, Madame le Maire clôt la séance à 21 h 33.

Obersaasheim, le 4 juillet 2024

Le Maire,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "C. Geber", is written over the seal.

Marie-Laure GEBER